



COMITE FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

32 rue Le Peletier
F-75009 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

@ : info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr



RAPPORT FINANCIER 2016

Assemblée générale du 27 juin 2017



SOMMAIRE

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 1. RAPPORT DU TRESORIER..... | 4 |
| 2. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES..... | 6 |
| 3. ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE..... | 14 |
| 3.1. Chiffres clés..... | 14 |
| 3.2. Faits caractéristiques de l'exercice..... | 14 |
| 3.3. Principales règles et méthodes comptables..... | 15 |
| 3.4. Résultat..... | 16 |
| 3.5. Informations sur le bilan..... | 16 |
| 3.6. Informations sur le compte de résultat..... | 19 |
| 3.7. Autres informations..... | 23 |
| 4. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES..... | 25 |
| 4.1. Description du modèle socio-économique du CFSI..... | 26 |
| 4.2. Politique de réserves..... | 26 |
| 4.3. Règles d'établissement du compte d'emploi des ressources (CER)..... | 26 |
| 4.4. Les emplois de l'exercice (colonne 1 du CER)..... | 28 |
| 4.5. Les ressources (colonne 2 du CER)..... | 33 |
| 4.6. L'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public (colonne 3 du CER)..... | 33 |
| 4.7. Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2016 (colonne 4 du CER)..... | 33 |
| 5. CONVENTIONS SIGNEES AVEC DES ORGANISATIONS REPRESENTEES AU CONSEIL DE DIRECTION..... | 35 |
| 5.1. Conventions signées en 2016..... | 35 |
| 5.2. Conventions exécutées en 2016 et signées lors des exercices précédents | 36 |

1. RAPPORT DU TRESORIER

Comme chaque année, ce rapport présente les grandes lignes de l'évolution de la situation financière du CFSI par rapport aux orientations et aux objectifs que nous nous étions fixés lors de notre Assemblée Générale de juin 2016. L'annexe présente tous les éléments d'information sur les comptes de l'exercice.

Pour éclairer la situation financière de notre association et ses enjeux à la clôture de l'exercice 2016, je vous propose ci-dessous une synthèse des éléments marquants de l'année écoulée :

- Le premier fait marquant de l'exercice 2016 est l'augmentation du bilan du CFSI par rapport à l'année passée, qui passe de 7 196 996 € à 8 845 422 € en raison de la relance de deux programmes pluriannuels qui avaient atteint leur terme : Agriculture et Alimentation (avril 2016), et PCPA Algérie-Joussour (décembre 2016). Comme à chaque fois, ces nouvelles phases de programmes ont un impact sur les comptes de l'association, quoique moindre qu'il y a quelques années grâce au « lissage » des activités réalisé par l'équipe qui a permis d'accroître la résilience de notre association (tous les programmes ne se renouvellent pas en même temps).
- Le solde de l'exercice est très légèrement positif de 2 836,99 €. Nous proposons de l'affecter à la réserve statutaire comme l'année précédente.
- Le budget est globalement stable (il est en baisse de 1,2 %), passant de 4 721 921 € à 4 662 903 €. Les programmes pluriannuels déjà engagés se sont prolongés en 2016, se traduisant par la continuité des dépenses liées à leur exécution et du montant des conventions associées (100 conventions de partenariat ont été suivies en 2016, dont une cinquantaine signée sur l'exercice). De manière additionnelle, les programmes triennaux relancés dans le courant de l'année 2016 se traduisent dans les comptes par une forte hausse des engagements à réaliser qui passent de 744 639 € à 1 637 279 €.
- L'année 2016 est donc une année de « relance partielle de cycle » pour plusieurs de nos activités clés, en particulier le Programme Agriculture et alimentation et le PCPA Joussour – Algérie. Cette phase de transition explique que le montant total des sommes allouées aux missions sociales est en diminution en valeur absolue, passant de 3 451 874 € à 2 519 962 €. Par contre, les ressources affectées aux missions sociales et non encore utilisées ont été plus que doublées en raison de la relance des nouveaux programmes. Dans la continuité des années précédentes, la thématique Société Civile et Participation / Coopérer autrement représente 60 % de nos emplois (en légère augmentation), et la thématique Agriculture et Alimentation en représente 23 % (en diminution du fait de la fin de cycle et de son renouvellement en cours d'année 2016).
- Les charges de personnel ont à nouveau diminué d'environ 4 % en 2016, passant de 777 472 € à 747 377 € du fait de l'arrêt des activités de la plateforme dédiée aux innovations locales et paysannes. Plus de deux tiers du temps de l'équipe (68 %) a été affecté aux missions sociales en 2016, comme l'année précédente.
- L'exercice 2016 de transition se traduit également dans le financement du CFSI qui a été assuré à 66 % par des ressources de l'exercice et à 34 % par des reprises sur dotations aux engagements. Les subventions publiques et privées de l'exercice sont globalement stables par rapport à l'année précédente : 2 230 050 € contre 2 280 492 € en 2015. Elles sont constituées à hauteur de 90 % par les cofinancements de l'Agence française de développement, les 10% restant étant composés de subventions de diverses fondations privées (Fondation de France, Fondation Abbé Pierre, Fondation Danièle et Nina Carasso, Biocoop, etc.).

- Enfin, les fonds issus de la générosité sont en légère diminution de 1 % pour la 2^{ème} année consécutive, passant de 506 261 € à 500 315 €. Il est toutefois à noter que ces résultats sont supérieurs de 12 000 € au budget prévisionnel grâce à l'opération de recrutement de donateurs réalisée en fin d'année 2016 et dont les résultats se prolongeront en 2017. Les frais d'appels à la générosité du public sont équivalents à ceux de 2015. Malgré le bon taux de prélèvement et la progression du don moyen en fidélisation, la réactivation des anciens donateurs reste difficile et le fichier s'érode légèrement. Une donation du vivant et un legs ont été enregistrés en 2016, mais d'un montant bien plus faible que l'année précédente qui était atypique compte tenu des assurances vie reçues. (26 780 € contre 154 711 €).

On voit ainsi se dessiner les enjeux liés à l'activité du CFSI et les enjeux pour les prochaines années :

- L'exercice 2016 et le renouvellement des programmes pluriannuels montre que le CFSI continue à bénéficier d'une bonne visibilité et de la confiance de bailleurs de fonds publics et de fondations partenaires, en particulier l'Agence Française de Développement et la Fondation de France.
- Au-delà de cette transition à court terme, il y a un enjeu à moyen-long terme pour le CFSI de continuer à nourrir ce qui fait notre spécificité et à renforcer la pertinence de nos actions auprès de nos partenaires comme des bailleurs de fonds. C'est l'objet de notre discussion collective sur le cadre stratégique et du cap qui en découlera pour les prochaines années.
- En appui à ces orientations le CFSI devra s'appuyer sur la générosité du public et sa capacité à construire des partenariats financiers de long terme, en particulier avec des fondations. Nous devons aujourd'hui nous appuyer sur ces acquis pour développer une approche proactive nous permettant de poursuivre notre mission au service de la solidarité internationale.

Pour finir, je nous souhaite un débat riche et fructueux sur les Objectifs de Développement Durable, un sujet essentiel pour articuler notre mission et nos engagements avec l'agenda international dans les prochaines années.

Christophe ALLIOT

Trésorier du CFSI

2. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Association
COMITE FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE
(C.F.S.I.)
32 RUE LE PELETIER - 75009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

INTRODUCTION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 28 juin 2016, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association COMITE FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE (C.F.S.I.), tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La justification de nos appréciations.
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

12-14 RUE DE L'EGLISE - 75015 PARIS - TEL : 01 45 79 41 24 - Contact : magalie.peromy@softreport.fr
S.A.R.L. AU CAPITAL DE 41 161,25 euros, inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
SIREN B 302 588 025 R.C.S. PARIS - TVA intracommunautaire : FR 63 302 588 025



II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

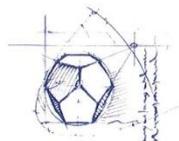
Fait à Paris, le 1^{er} juin 2017

DOUCET, BETH & Associés

*Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Paris*

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Nathalie ELIO', written over a circular stamp or seal.

Représentée par Nathalie ELIO



DOUCET, BETH & ASSOCIÉS

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

Association

**COMITÉ FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
(C.F.S.I.)**

32 RUE LE PELETIER - 75009 PARIS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016**

Aux membres de l'Assemblée Générale,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la COMPAGNIE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

12-14 RUE DE L'EGLISE - 75015 PARIS - TEL : 01 45 79 41 24 - Contact : magalie.peronny@softreport.fr

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 41 161,25 euros, inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
SIREN B 302 588 025 R.C.S. PARIS - TVA intracommunautaire : FR 63 302 588 025

NE



CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Conventions sur projets signées avec des organisations dont les dirigeants sont membres du Conseil de direction du CFSI.

Le total des conventions signées avec ces organismes s'élève à **23 500,00 euros** pour l'exercice 2016 et se décompose ainsi :

| | |
|----------------------------------------------------------------|-----------------|
| - Coopération Atlantique, représenté par Pierre Demerle | 17 200,00 euros |
| - Cap Solidarités, représenté par Aït Essaghir El Hassan | 2 500,00 euros |
| - Fédération Artisans du Monde, représenté par Gérald Godreuil | 3 800,00 euros |

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Le total des conventions signées avec ces organismes s'élève à **822 426,00 euros** pour les exercices 2012 et suivants et se décompose ainsi :

| | |
|----------------------------------------------------------|------------------|
| - GRDR, représenté par Olivier Le Masson | 200 848,00 euros |
| - GRET, représenté par Damien Thibault | 233 310,00 euros |
| - ESSOR, représenté par Jean-Philippe Delgrange | 66 333,00 euros |
| - SPF, représenté par Lysia Beysseance | 66 440,00 euros |
| - Coopération Atlantique, représenté par Pierre Demerle | 66 440,00 euros |
| - CGT, représenté par Marie-Christine Naillod | 66 440,00 euros |
| - Batik, représenté par Pauline de la Cruz | 64 040,00 euros |
| - Cap Solidarités, représenté par Aït Essaghir El Hassan | 58 575,00 euros |

Fait à Paris, le 1^{er} juin 2017

DOUCET, BETH & Associés

Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Paris

Représentée par Nathalie ELIO

| | | |
|--------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| CFSI | Bilan actif | N° Siret 77568915100071 |
| 32 RUE LE PELETIER | | NAF (APE) 8899b |
| 75009 PARIS | Document fin d'exercice | N° Identifiant |
| | | Période du 01/01/16 |
| | | au 31/12/16 |
| | | Tenue de compte : EURO |

© Sage - Sage 100 Comptabilité i7 8.10 Date de tirage 24/05/17 à 09:54:02 Page : 1

| Détail des postes | Valeurs brutes | Amortis. et provisions | Valeurs nettes | Au 311215 |
|----------------------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Immobilisations incorporelles | 18 330,47 € | 17 552,27 € | 778,20 € | 508,64 € |
| Logiciels | 18 330,47 € | 17 552,27 € | 778,20 € | 508,64 € |
| Logiciels en cours | | | | |
| Immobilisations corporelles | 58 235,32 € | 48 183,74 € | 10 051,58 € | 4 885,80 € |
| Agencement, matériel, mobilier | 58 235,32 € | 48 183,74 € | 10 051,58 € | 1 885,80 € |
| Autres participations | | | | 3 000,00 € |
| Immobilisations financières | 17 720,77 € | | 17 720,77 € | 19 309,59 € |
| Dépôt loyer et 1 % logement | 17 720,77 € | | 17 720,77 € | 19 309,59 € |
| TOTAL I | 94 286,56 € | 65 736,01 € | 28 550,55 € | 24 704,03 € |
| Créances | 5 354 553,17 € | | 5 354 553,17 € | 3 271 187,19 € |
| Créances diverses | 418 171,17 € | | 418 171,17 € | 797 328,70 € |
| Subventions à recevoir | 4 936 382,00 € | | 4 936 382,00 € | 2 473 858,49 € |
| Valeurs mobilières de placement | 19 253,00 € | | 19 253,00 € | 167 570,53 € |
| Autres titres | 19 253,00 € | | 19 253,00 € | 167 570,53 € |
| Disponibilités | 1 590 766,81 € | | 1 590 766,81 € | 1 979 636,33 € |
| Banque | 1 590 766,81 € | | 1 590 766,81 € | 1 979 636,33 € |
| Charges constatées d'avance | 1 852 299,41 € | | 1 852 299,41 € | 1 753 898,27 € |
| Charges constatées d'avance | 1 852 299,41 € | | 1 852 299,41 € | 1 753 898,27 € |
| TOTAL II | 8 816 872,39 € | | 8 816 872,39 € | 7 172 292,32 € |
| TOTAL GENERAL (I à II) | 8 911 158,95 € | 65 736,01 € | 8 845 422,94 € | 7 196 996,35 € |

DOUCET BETH & ASSOCIES
 Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
 12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

| | | |
|--------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| CFSI | Bilan passif | N° Siret 77568915100071 |
| 32 RUE LE PELETIER | | NAF (APE) 8899b |
| 75009 PARIS | Document fin d'exercice | N° Identifiant |
| | | Période du 01/01/16 |
| | | au 31/12/16 |
| | | Tenue de compte : EURO |

© Sage - Sage 100 Comptabilité i7 8.10 Date de tirage 24/05/17 à 09:54:02 Page : 2

| Détail des postes | Valeurs nettes | Au 311215 |
|-----------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Fonds associatif | 61 294,75 € | 60 785,60 € |
| Réserve statutaire | 61 294,75 € | 60 785,60 € |
| Réserves | 350 632,74 € | 350 632,74 € |
| Réserve opération de développement | 350 632,74 € | 350 632,74 € |
| Report à nouveau | | |
| Report à nouveau | | |
| Résultat de l'exercice | 2 836,99 € | 509,15 € |
| Résultat de l'exercice | 2 836,99 € | 509,15 € |
| TOTAL (I) | 414 764,48 € | 411 927,49 € |
| Provisions pour risques | 2 645,12 € | 5 645,12 € |
| Provisions pour risques | 2 645,12 € | 5 645,12 € |
| Provisions pour charges | | |
| Provisions pour charges | | |
| TOTAL (II) | 2 645,12 € | 5 645,12 € |
| Fonds dédiés | 2 471 996,83 € | 2 428 907,01 € |
| Fonds dédiés sur subventions | 2 137 388,13 € | 1 577 973,76 € |
| Fonds dédiés sur fonds privés | 334 608,70 € | 850 933,25 € |
| Dépôts reçus pour bureaux | 8 601,80 € | 8 214,48 € |
| Dépôts sous locataires bureau | 8 601,80 € | 8 214,48 € |
| dettes financières | 95,07 € | |
| banques creditrices | 95,07 € | |
| Dettes fourniss. & cptes rattachés | 2 325 511,95 € | 2 570 818,14 € |
| Dettes fourniss. & cptes rattachés | 2 294 871,83 € | 2 570 818,14 € |
| Subventions à reverser | 30 640,12 € | |
| Dettes fiscales et sociales | 119 820,69 € | 134 037,11 € |
| Dettes fiscales et sociales | 119 820,69 € | 134 037,11 € |
| Produits constatés d'avance | 3 501 987,00 € | 1 637 447,00 € |
| Produits constatés d'avance | 3 501 987,00 € | 1 637 447,00 € |
| TOTAL (III) | 8 428 013,34 € | 6 779 423,74 € |
| TOTAL GENERAL (I à III) | 8 845 422,94 € | 7 196 996,35 € |

DOUCET BETH & ASSOCIES
 Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
 12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

| | | |
|--------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| CFSI | Compte de résultat | N° Siret 77568915100071 |
| 32 RUE LE PELETIER | | NAF (APE) 8899b |
| 75009 PARIS | Document fin d'exercice | N° Identifiant |
| | | Période du 01/01/16 |
| | | au 31/12/16 |
| | | Tenue de compte : EURO |

© Sage - Sage 100 Comptabilité i7 8.10 Date de tirage 24/05/17 à 09:54:02 Page : 1

| Détail des postes | | | Au 311216 | Au 311215 |
|------------------------------------------------|--|--|-----------------------|-----------------------|
| CHARGES D'EXPLOITATION (I) | | | | |
| Coût d'achat des marchandises | | | | |
| Achats de marchandises | | | | |
| Achats et services | | | 514 074,65 € | 478 154,54 € |
| EDF | | | 855,54 € | 912,61 € |
| Fournitures de bureau et entretien | | | 3 541,24 € | 3 401,76 € |
| Photocopies | | | 4 767,18 € | 4 943,66 € |
| Fournitures action sensibilisation | | | 60,84 € | |
| Sous traitance | | | 90 209,26 € | 122 976,16 € |
| Entretien, assurances, documentatio | | | 29 474,26 € | 38 104,64 € |
| Loyers et charges locatives | | | 80 457,08 € | 63 941,00 € |
| Honoraires et expertise | | | 71 164,95 € | 19 170,00 € |
| Impression, publication | | | 30 493,21 € | 35 770,69 € |
| Déplacements et frais de mission | | | 144 489,19 € | 120 713,99 € |
| Affranchissement, téléphone, fax | | | 32 740,85 € | 39 095,95 € |
| Autres services extérieurs | | | 25 821,05 € | 29 124,08 € |
| Impôts, taxes et vers. assimilés | | | 3 120,69 € | 3 108,16 € |
| Impôts, taxes et vers/ assimilés | | | 3 120,69 € | 3 108,16 € |
| Charges du personnel | | | 747 377,76 € | 777 472,07 € |
| Salaires, stagiaires | | | 481 644,24 € | 485 669,14 € |
| Cotisations sociales | | | 265 733,52 € | 291 802,93 € |
| Dotations aux amortis. & provisions | | | 2 865,06 € | 9 348,72 € |
| Dot amortissements | | | 2 865,06 € | 9 348,72 € |
| Autres charges | | | 1 743 105,51 € | 2 688 581,80 € |
| Charges diverses de gestion | | | 14 028,11 € | 12 897,14 € |
| Convention actions développement | | | 1 689 077,40 € | 2 617 684,66 € |
| Convention sensibilisation, étude | | | 40 000,00 € | 58 000,00 € |
| TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION | | | 3 010 543,67 € | 3 956 665,29 € |
| CHARGES FINANCIERES (II) | | | 6 855,46 € | 14 311,27 € |
| Intérêts et charges assimilées | | | 37,84 € | |
| Différences négatives de change | | | 6 817,62 € | 14 311,27 € |
| TOTAL CHARGES FINANCIERES | | | 6 855,46 € | 14 311,27 € |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES (III) | | | 3 015,00 € | 1 414,19 € |
| Sur opérations de gestion | | | | |
| Charges exceptionnelles | | | 3 015,00 € | 1 414,19 € |
| Valeur comptable actifs cédés | | | | |
| TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES | | | 3 015,00 € | 1 414,19 € |
| ENGAGEMENTS (IV) | | | 1 637 279,30 € | 744 639,21 € |
| Engagements sur subventions | | | 1 583 279,30 € | 641 903,23 € |
| Engagements sur ressources privées | | | 54 000,00 € | 102 735,98 € |
| TOTAL ENGAGEMENTS | | | 1 637 279,30 € | 744 639,21 € |
| Impôts | | | 2 373,00 € | 4 382,00 € |
| Impôts sur intérêts livrets | | | 2 373,00 € | 4 382,00 € |
| Solde créditeur | | | 2 836,99 € | 509,15 € |
| Bénéfice | | | 2 836,99 € | 509,15 € |
| TOTAL GENERAL (CHARGES) | | | 4 662 903,42 € | 4 721 921,11 € |

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

| | | | |
|--------------------|--------------------------------|--------------------------|----------------|
| CFSI | Compte de résultat | N° Siret | 77568915100071 |
| 32 RUE LE PELETIER | | NAF (APE) | 8899b |
| 75009 PARIS | Document fin d'exercice | N° Identifiant | |
| | | Période du | 01/01/16 |
| | | au | 31/12/16 |
| | | Tenue de compte : | EURO |

© Sage - Sage 100 Comptabilité i7 8.10

Date de tirage 24/05/17

à 09:54:02

Page :

2

| Détail des postes | Au 311216 | Au 311215 |
|-----------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION (I) | | |
| Vente de produits et prestations | 4 516,80 € | 4 352,40 € |
| Ventes de marchandises | | |
| Produits activités annexes | 4 516,80 € | 4 352,40 € |
| Collecte générosité du public | 534 095,60 € | 660 973,47 € |
| Dons non affectés | 507 315,35 € | 506 261,84 € |
| Legs | 26 780,25 € | 154 711,63 € |
| Subventions | 2 230 049,75 € | 2 280 492,68 € |
| Subventions publiques | 1 988 048,94 € | 1 856 687,32 € |
| Subventions privées | 242 000,81 € | 423 805,36 € |
| Autres produits | 234 804,57 € | 574 453,12 € |
| Autres produits | 46 231,57 € | 41 304,20 € |
| Participation membres/part activité | 184 302,90 € | 523 472,19 € |
| Transferts de charges | 4 270,10 € | 9 676,73 € |
| TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION | 3 003 466,72 € | 3 520 271,67 € |
| PRODUITS FINANCIERS (II) | 62 203,90 € | 30 993,77 € |
| Intérêts, produits nets cession vmp | 62 203,90 € | 30 993,77 € |
| TOTAL PRODUITS FINANCIERS | 62 203,90 € | 30 993,77 € |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS (III) | 3 043,32 € | 1 509,93 € |
| Reprise risque et charge | 3 000,00 € | |
| Sur opérations de gestion | 43,32 € | 1 509,93 € |
| TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS | 3 043,32 € | 1 509,93 € |
| REPRISE SUR FONDS DEDIES (IV) | 1 594 189,48 € | 1 169 145,74 € |
| Reprise sur subventions | 1 023 864,93 € | 820 168,71 € |
| Reprise sur fonds privés | 570 324,55 € | 348 977,03 € |
| REPRISE SUR FONDS DEDIES | 1 594 189,48 € | 1 169 145,74 € |
| Solde débiteur | | |
| Perte | | |
| TOTAL GENERAL (PRODUITS) | 4 662 903,42 € | 4 721 921,11 € |

DOUCET BETH & ASSOCIES

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

12-14 rue de l'Église - 75015 PARIS

3. ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE

3.1. Chiffres clés

Les comptes de l'exercice ont été approuvés par le conseil de direction le 30 mai 2017, en présence du commissaire aux comptes, Monsieur Christophe Beth.

| | |
|-------------------------------|----------------|
| - Total du bilan | 8 845 422,94 € |
| - Total du compte de résultat | 4 662 903,42 € |
| - Résultat de l'exercice | 2 836,99 € |

3.2. Faits caractéristiques de l'exercice

La mise en œuvre du cadre stratégique 2013 – 2017

L'exécution du budget 2016 s'est inscrite dans la mise en œuvre du cadre stratégique du CFSI 2013-2017. Les activités menées se concentrent autour des trois métiers du CFSI :

- la mise en place de mécanismes de soutien pour financer l'action des membres du CFSI avec une progression des montants dédiés aux membres du CFSI pour le fonds agriculture et alimentation et les activités liées à société civile et participation aux politiques publiques ;
- l'animation d'espaces d'échanges entre les membres et leurs partenaires concrétisée par plusieurs activités de capitalisation (promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, programmes concertés pluri-acteurs et coopérer autrement en acteurs de changement) ;
- l'élargissement des espaces de coopération à travers les activités menées dans le cadre des quatre programmes accompagnés par l'AFD.

Principaux éléments financiers

Le total du bilan au 31/12/2016 est en augmentation par rapport au 31/12/2015 passant de 7 196 996,35 € à 8 845 422,94 €. Cette augmentation s'explique, par le fait qu'en 2016, le CFSI a démarré deux programmes triennaux. La deuxième phase du Programme Agriculture et Alimentation, en avril 2016 et la troisième phase du PCPA Joussour qui a débuté en décembre 2016. Ce calendrier entraîne, chaque année des modifications importantes dans les produits et les charges constatées d'avance. De plus, la subvention attachée au Programme Joussour est déjà inscrite dans les comptes alors que le versement de la 1^{ère} tranche ne sera reçu qu'après validation par l'AFD du compte rendu final intégrant l'audit. Ce qui explique l'augmentation du montant des créances et la baisse du niveau de trésorerie au 31/12/2016.

La diminution des charges du compte de résultat 2016 (-26 %) est également liée au calendrier de ces deux programmes. Sur A&A, les conventions projets ont été signées au cours du 2nd semestre, ce qui induit une faible réalisation sur 2016. Sur Joussour, les nouvelles conventions projets ne seront signées qu'en 2017. Les charges de l'exercice, hors dotations aux engagements, diminuent de 24 %.

En termes de ressources, le CFSI bénéficie du soutien des pouvoirs publics français (Agence Française de Développement), de ses donateurs individuels et de fondations privées.

Les fonds issus de la générosité sont en diminution (de 660 973,47 € en 2015 à 534 095,60 € en 2016). Il est important de rappeler que le CFSI a bénéficié, en 2015, d'un montant d'assurances vie exceptionnellement important. Les fonds collectés auprès des donateurs sont en légère diminution - 1,2% (500 315 € contre 506 262) mais supérieurs aux objectifs annuels (+ 12 K€) grâce à la mise en place d'une opération de recrutement de donateurs en fin d'année.

3.3. Principales règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés selon la réglementation comptable française en vigueur résultant des règlements du Comité de la Réglementation comptable (règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations).

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Il est établi pour les mêmes opérations :

- une comptabilité générale tenue selon le plan comptable général, en particulier celui des associations, aboutissant au bilan et au compte de résultat ;
- une comptabilité analytique qui ventile les charges et les produits par destination, c'est à dire en fonction de chaque objectif ou action.

Les subventions sont comptabilisées de la manière suivante :

- la part des subventions prévue pour l'exercice est constatée en produits de l'exercice ;
- les montants contractuels accordés et non encore versés au 31 décembre sont inscrits à l'actif du bilan dans la rubrique subventions à recevoir ;
- la part des subventions relative aux exercices futurs est inscrite au passif du bilan en produits constatés d'avance ;
- le cas échéant, quand une subvention prévue pour l'exercice n'a pas été utilisée en totalité, l'engagement d'emploi est inscrit en charges à la rubrique « engagements à réaliser sur subvention » et en fonds dédiés sur subventions au passif du bilan.

Concernant le suivi des programmes cofinancés, le compte de résultat retrace les différents mouvements liés aux conventions signées avec les organisations membres du CFSI ou partenaires (PCPA, programme de promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, campagne **ALIMENTERRE**, CAAC) impliquées dans l'exécution des programmes. A la fin de l'exercice, pour les programmes pluriannuels, les comptes sont arrêtés au regard de l'avancement de chaque programme ou projet. La part des conventions signées avec les organisations membres ou partenaires et correspondant à des charges non réalisées au 31/12/2016 est inscrite en charges constatées d'avance. Autrement dit, tous les engagements pris avant la fin de la clôture de l'exercice sont constatés dans la comptabilité du CFSI.

Les apports en nature des organisations parties prenantes aux actions subventionnées sont introduits au titre des contributions valorisées pour mettre en harmonie la comptabilité analytique avec les tableaux financiers de justification des cofinancements. Ces opérations, d'un montant de 73 460,17 €, ne sont pas intégrées dans le compte de résultat.

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources est intégré à l'annexe comptable en application de l'ordonnance du 28 juillet 2005. Il est présenté selon l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement 2008-12 du CRC. Les modalités de sa présentation ont été arrêtées par le conseil de direction du CFSI.

3.4. Résultat

Le compte de résultat 2016 laisse apparaître un solde positif de 2 836,99 €. Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire de l'affecter, conformément aux statuts du CFSI, à la réserve statutaire qui se montera après affectation à 64 131,74 €.

3.5. Informations sur le bilan

Informations sur les comptes de bilan - actif

Variation des immobilisations corporelles et incorporelles

| IMMOBILISATIONS | Immobilisation | Augmentation | Diminution | Immobilisation |
|----------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | 01/01/2016 | | | 31/12/2016 |
| Logiciels | 20 451,14 | 1 556,40 | 3 677,07 | 18 330,47 |
| Logiciels en cours d'acquisition | 0,00 | 0,00 | | |
| Mobilier et matériel de bureau | 6 796,12 | 0,00 | 0,00 | 6 796,12 |
| Matériel informatique | 16 099,32 | 2 751,60 | 2 064,54 | 16 786,38 |
| Travaux siège social | 40 397,56 | 6 992,40 | 12 737,14 | 34 652,82 |
| TOTAL DES IMMOBILISATIONS | 83 744,14 | 11 300,40 | 18 478,75 | 76 565,79 |

Les investissements correspondent à l'acquisition de matériel informatique (ordinateurs et logiciels). La diminution de l'actif immobilisé correspond principalement à la mise au rebut de logiciels, de mobilier et matériel de bureau, de matériel informatique, amortis qui ne sont plus utilisés.

Tableau des amortissements

Le mode linéaire d'amortissement est retenu pour toutes les immobilisations. Les durées principales d'amortissement sont :

- 12 mois pour les logiciels ;
- 3 ans pour le matériel informatique ;
- 5 ans pour le mobilier et le matériel de bureau ;
- 8 ans pour les travaux.

| AMORTISSEMENTS | Amortissement | Dotation | Sortie de l'actif | Amortissement |
|----------------------------------|------------------|-----------------|-------------------|------------------|
| | 01/01/2016 | | | 31/12/2016 |
| Logiciels | 19 942,52 | 1 286,82 | 3 677,07 | 17 552,27 |
| Mobilier et matériel de bureau | 6 796,12 | 0,00 | 0,00 | 6 796,12 |
| Matériel informatique | 14 213,52 | 1 403,42 | 2 064,54 | 13 552,40 |
| Travaux siège social | 40 397,56 | 174,81 | 12 737,14 | 27 835,23 |
| TOTAL DES IMMOBILISATIONS | 81 349,71 | 2 865,05 | 18 478,75 | 65 736,01 |

Immobilisations financières : 17 720,77 € (22 309,59 € au 31/12/2015)

Les immobilisations financières concernent :

- le dépôt de garantie pour les bureaux du 32 rue Le Peletier 15 228,38 €
- le compte de prêt auprès de l'OCIL (collecteur du 1 % logement) 2 492,39 €

Créances diverses : 418 171,17 € (797 328,70 € au 31/12/2015)

Les créances diverses sont à échéance inférieure à un an. Elles se répartissent de la manière suivante :

- produits à recevoir correspondant notamment à des refacturations pour les programmes (ex : Festival de films) et les sous-locataires, des dons, des cotisations et des apports pour les projets dus au titre de 2016 et encaissés en 2017 (76 703,71 €) ;
- acomptes versés à des organisations membres et partenaires dans le cadre de conventions de financement (la majorité des conventions prévoient un acompte de 50 % à la signature) et autres créances (341 467,46 €).

Subventions à recevoir au 31/12/2016 : 4 936 382,00 € (2 473 858,49 € au 31/12/2015)

| | Montant brut | Échéance à 1 an | Échéance à plus d'un an |
|-----------------------------------|------------------|------------------|-------------------------|
| Agence Française de développement | 4 431 035 | 2 514 495 | 1 916 540 |
| Autres subventions | 505 347 | 505 347 | 0 |
| TOTAL | 4 936 382 | 3 019 842 | 1 916 540 |

Valeurs mobilières de placement : 19 253,00 € (167 570,53 € au 31/12/2015)

Le portefeuille est constitué de parts de placements type Fonds commun de placement. Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont valorisées selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Valeur inscrite au bilan au 31/12/2016 19 253,00 €

Plus-value latente 137,79 €

Charges constatées d'avance : 1 852 299,41 € (1 753 898,27 € au 31/12/2015)

Ce poste concerne les charges de l'exercice 2017 et des exercices suivants. On distingue :

- la part des activités qui se dérouleront après le 31/12/2016 dans le cadre des conventions avec les membres du CFSI (598 431,59 €) et les partenaires des Programmes agriculture et alimentation, CAAC et du PCPA Congo (1 212 413,73 €) ;
- les charges engagées au titre des programmes et qui se dérouleront après le 31/12/2016 : frais de déplacement, loyer cellule Alger (10 486,89 €) ;
- les charges engagées en 2016 pour le fonctionnement : location de la machine à affranchir, contrat d'assistance pour les logiciels de comptabilité et paie et fournitures non consommées au 31/12/2016 (30 967,20 €).

Informations sur les comptes de bilan – passif**Provisions pour risques : 2 645,12 € (5 645,12 au 31/12/2015)**

Ces provisions correspondent au risque de non remboursement de sommes dues par des partenaires du PCPA Congo, correspondant à un trop versé dans le cadre d'un projet cofinancé.

L'écart entre le montant acté au bilan en 2015 provient des parts Altermonde. Au 31/12/2015, le CFSI avait constitué une provision pour risque concernant les parts qu'il détenait à Altermonde (mensuel sur la solidarité internationale). Le risque s'est confirmé suite à l'arrêt de la société.

Fonds propres : 414 764,48 € (411 927,49 € au 31/12/2015)

Conformément aux décisions de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2016, le résultat de l'exercice 2015 a été affecté à la réserve statutaire.

| FONDS PROPRES | 01/01/2016 | mouvement exercice 2016 | résultat 2016 | 31/12/2016 |
|-------------------------------------|-------------------|----------------------------|-----------------|-------------------|
| Réserve statutaire | 60 785,60 | 509,15 | | 61 294,75 |
| Réserve opérations de développement | 350 632,74 | | | 350 632,74 |
| Report à nouveau | 0,00 | 0,00 | | 0,00 |
| Résultat de l'exercice | 509,15 | -509,15 | 2 836,99 | 2 836,99 |
| Total des fonds propres | 411 927,49 | 0,00 | 2 836,99 | 414 764,48 |

Fonds dédiés : 2 471 996,83 € (2 428 907,01 € au 31/12/2015)

Les fonds dédiés correspondent à :

- la part non utilisée des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets pluriannuels ;
- la part des engagements pris sur les fonds privés (produits de la collecte) et qui n'a pas encore été totalement utilisée dans le cadre de projets pluriannuels conventionnés.

| ORIGINE DES FONDS | Solde au 01/01/2016 | Dotation | Reprise | Solde au 31/12/2016 |
|-----------------------|------------------------|---------------------|---------------------|------------------------|
| Subventions publiques | 1 577 973,76 | 1 583 279,30 | 1 023 864,93 | 2 137 388,13 |
| Générosité du public | 94 539,45 | 54 000,00 | 49 861,90 | 98 677,55 |
| Subventions privées | 756 393,80 | 0,00 | 520 462,65 | 235 931,15 |
| TOTAL | 2 428 907,01 | 1 637 279,30 | 1 594 189,48 | 2 471 996,83 |

Dépôts reçus : 8 601,80 € (8 214,48 € au 31/12/2015)

Il s'agit des dépôts versés par les sous-locataires des bureaux loués par le CFSI au 32, rue Le Peletier : Inter-réseaux, F3E et Educasol (sous-locataire depuis le 1^{er} août 2016).

Dettes fournisseurs - comptes rattachés : 2 325 511,95 € (2 570 818,14 € au 31/12/2015)

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés comprennent :

- les dettes fournisseurs (fournitures, services) : 482 289,29 € ;
- les dettes liées aux conventions avec les membres du CFSI (pour chaque opération, une convention est rédigée et prévoit un règlement du programme en plusieurs tranches) soit 624 168,81 € dont 38 333,33 € correspondant à des conventions à échéance supérieure à un an ;
- les dettes liées aux conventions avec les partenaires du CFSI (PCPA, fonds agriculture et alimentation, ALIMENT~~TERRE~~) : 1 188 413,73 € dont 202 393,65 € sont à échéance supérieure à un an ;
- la part des subventions AFD non utilisées dans les Programmes Agriculture et Alimentation et PCPA Algérie : 30 640,12 €.

Dettes fiscales et sociales : 119 820,69 € (134 037,11 € au 31/12/2015)

Ces dettes comprennent

- les dettes sociales : dotations aux congés payés (45 680,50 €), les cotisations sociales afférentes à cette dotation (26 432,76 €), les cotisations sociales et les taxes sur les salaires dues au 31/12/2016 qui ont été réglées au début de l'année 2017 (45 334,43 €) ;
- les dettes fiscales : 2 373 € correspondant à l'impôt sur les intérêts perçus sur les livrets d'épargne.

Produits constatés d'avance : 3 501 987 € (1 637 447 € au 31/12/2015)

Les produits constatés d'avance correspondent à la partie rattachée aux exercices futurs des subventions reçues et pour lesquelles le CFSI a signé une convention pluriannuelle de financement.

Autres informations

Information résumée sur l'état des créances et des dettes

| ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES | | | |
|-----------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| | Montant brut | à 1 an | à plus d'1 an |
| CREANCES | | | |
| Créances de l'actif immobilisé | | | |
| Prêts OCIL et dépôt loyer | 17 720,77 | 15 228,38 | 2 492,39 |
| Créances de l'actif circulant | | | |
| Créances diverses | 418 171,17 | 418 171,17 | |
| Subventions à recevoir | 4 936 382,00 | 3 019 842,00 | 1 916 540,00 |
| TOTAL CREANCES | 5 372 273,94 | 3 453 241,55 | 1 919 032,39 |
| DETTES | | | |
| Dettes financières | 95,07 | 95,07 | |
| Dépôts reçus pour bureau | 8 601,80 | 8 601,80 | |
| Autres dettes | 0,00 | | |
| Dettes fournisseurs | 2 294 871,83 | 2 054 144,84 | 240 726,99 |
| Dettes fiscales et sociales | 119 820,69 | 119 820,69 | |
| Subvention à reverser | 30 640,12 | 30 640,12 | |
| TOTAL DETTES | 2 454 029,51 | 2 213 302,52 | 240 726,99 |

Engagements hors bilan

Le CFSI est colégataire universel avec 5 associations du legs de M Pierre-Marcel Colombier dont l'état de l'actif et du passif révèle une succession bénéficiaire. Le montant qui reviendra au CFSI, au jour de la clôture des comptes, reste inconnu.

3.6. Informations sur le compte de résultat

Le compte de résultat présente les charges et les produits par nature. Les éléments précisés ci-dessous concernent les évolutions significatives constatées pour certains postes. Les dépenses par destination sont décrites dans l'annexe au compte d'emploi des ressources.

Les charges

Les achats et services extérieurs : 514 074,65 € (478 154,54 € en 2015)

Les achats et les services extérieurs sont en augmentation de 7,5 %. A l'intérieur de cette rubrique, on constate :

- 3 postes sont en augmentation importante : loyers et charges : augmentation due à une régularisation de charges 2015 liées aux travaux de rénovation des espaces communs du 32 rue Le Peletier, honoraires – expertises augmentation liée aux audits des deux phases échues en 2016 et à l'étude RSE sur le PCPA Joussour, et déplacements et frais de mission : augmentation liée aux activités des Programmes et notamment l'organisation du séminaire international dans le cadre du Programme CAAC ;
- plusieurs postes sont en diminution importante (variation de + de 15%) : la sous-traitance, le poste entretien et assurances, l'affranchissement et la téléphonie.

Les ressources humaines : 747 377,76 € (777 472,07 € en 2015)

Les charges liées aux ressources humaines salariées représentent 25 % du budget hors dotations aux engagements. Elles sont en diminution par rapport à 2015, année durant laquelle le CFSI portait la plateforme pour des innovations locales et paysannes.

Les trois salaires bruts les plus élevés se montent à 160 279 €.

Les autres charges : 1 743 105,51 € (2 688 581,80 € en 2015)

Les autres charges incluent principalement :

- les conventions signées avec des membres et des partenaires du CFSI pour les différents Programmes ;
- les dépenses réalisées par les cellules exécutives des PCPA en Algérie et au Congo ;
- les droits de diffusion des films qui sont ensuite refacturés aux organisateurs.

En 2016, 100 conventions ont fait l'objet d'un suivi dont 50 signées au cours de l'exercice. 53 conventions pluriannuelles ne sont pas entièrement justifiées fin 2016 et seront exécutées en 2017, 2018 et 2019.

| Membres et partenaires concernés | Montant exécuté en 2015 | Montant exécuté en 2016 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Membres du CFSI : Batik International, Cap Solidarité, CGT, Coopération Atlantique, Elevages sans frontières, Essor, Geres, Grdr, Gret, SPF, . | 721 437,50 | 829 059,90 |
| Partenaires CFSI : programme nourrir les villes et coopérer autrement (capitalisation et évaluation) | 538 066,83 | 197 027,69 |
| 11 Association congolaise membre du PCPA Congo | 0,00 | 75 773,08 |
| Cellule Congo (gouvernance, formation, animation) | 346 234,84 | 217 117,77 |
| 17 Associations algériennes membres du PCPA Algérie | 688 659,80 | 58 783,71 |
| Cellule Algérie (gouvernance, formation, animation) | 323 285,71 | 311 315,25 |
| sous total conventions et charges liées aux actions de développement | 2 617 684,68 | 1 689 077,40 |
| ALIMENTERRE 4 membres, Fédération Artisans du Monde, ADM Grenoble, Cap Solidarités, Coopération Atlantique | 4 200,00 | 8 500,00 |
| ALIMENTERRE 17 pôles et relais non membres du CFSI | 53 800,00 | 31 500,00 |
| sous total conventions liées aux actions de sensibilisation et étude plaidoyer | 58 000,00 | 40 000,00 |
| TOTAL | 2 675 684,68 | 1 729 077,40 |

Les engagements à réaliser sur les ressources affectées : 1 637 279,30 € (744 639,21 € en 2015)

Il s'agit des engagements à réaliser sur les fonds affectés à des programmes. La dotation est supérieure à celle constatée en 2016 du fait de la signature en cours d'année des deux conventions programmes avec l'AFD (Agriculture et Alimentation et PCPA Joussour).

Les ressources

Le financement de l'exercice a été assuré à 66 % par des ressources de l'exercice et à 34 % par des reprises sur dotations aux engagements sur les ressources affectées.

Les ressources hors reprise sur ressources affectées

Les ressources de l'exercice comprennent :

- des dons et legs ;
- des subventions privées et des subventions publiques correspondant à des cofinancements de l'Agence Française de Développement (Agriculture et Alimentation, PCPA Algérie, PCPA Congo, CAAC) ;
- des produits divers (cotisations, participation des organisations membres ou partenaires au financement des actions, etc.).

Les dons 500 315,35 € (506 261,84 € en 2015)

Les montants collectés sont en légère diminution par rapport au réalisé de 2015 (- 5 K€) mais supérieurs aux objectifs annuels (+ 12 K€) grâce à la mise en place d'une opération de recrutement de donateurs en fin d'année.

La stratégie de collecte a été validée par le conseil de direction de juin 2016. Les appels à la générosité ont été déclinés de la manière suivante :

- fidélisation des donateurs actifs (94 % du montant total de la collecte) : mailing de fidélisation se traduisant par l'envoi d'une lettre de demande de soutien accompagné de « l'Essentiel de l'année 2015 » et l'envoi de trois lettres d'appel au don et des opérations visant à augmenter le montant des prélèvements. A ces activités se sont ajoutés 4 appels aux dons par emailing ;
- réactivation d'anciens donateurs : une opération téléphonique pour relancer des donateurs inactifs depuis 2 à 5 ans : 480 donateurs ont renouvelé leur engagement avec le CFSI ;
- recrutement de nouveaux donateurs : 507 donateurs ont rejoint le CFSI, notamment grâce à une opération démarrée en automne.

| | Nombre de dons 2015 | Montants collectés 2015 | Don moyen 2015 | Nombre de dons 2016 | Montants collectés 2016 | Don moyen 2016 |
|-----------------------------|---------------------|-------------------------|----------------|---------------------|-------------------------|----------------|
| Donateurs 1 à 3 dons par an | 3 762 | 257 444 | 68 | 3 298 | 243 895 | 74 |
| Donateurs prélevés | 15 995 | 243 637 | 15 | 15 514 | 239 967 | 15 |
| Nouveaux donateurs | 101 | 4 244 | 42 | 507 | 16 453 | 32 |
| TOTAL | 19 858 | 505 325 | 25 | 19 319 | 500 315 | 26 |

Concernant les modalités de paiement, on note une stabilité des moyens de paiement avec une légère progression des paiements via Internet :

- les prélèvements représentent 48 % du montant total de la collecte. 1 996 donateurs sont prélevés, soit 37 % des personnes ayant fait un don au CFSI en 2016 ;
- les règlements par chèque représentent 47,6 % du montant total de la collecte ;

- les dons via Internet représentent 4,4 % du montant total (soit 22,9 K€).

Les legs : 26 780,25 € (154 711,63 € en 2015)

Les legs / assurances vie sont comptabilisés au moment de l'encaissement. En 2016, nous avons reçu un legs et une donation du vivant.

Les subventions publiques et privées : 2 230 049,75 € (2 280 492,68 € en 2015)

Les montants indiqués ci-dessous correspondent au montant affecté à l'exercice.

La part, prévue au budget sur l'exercice et non consommée en cours d'année est inscrite en charges en dotations aux engagements. Si en cours d'année, une convention est signée, la part de la subvention concernant les exercices futurs est inscrite en produits constatés d'avance. Elle n'apparaît donc pas dans les montants indiqués ci-dessous.

| OBJET | Origine | Montant de l'exercice |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Programme d'appui à l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, ALIMENTERRE et plaidoyer | AFD | 581 729 |
| PCPA Algérie - Jousour | AFD | 1 160 320 |
| PCPA Congo | AFD | 0 |
| Coopérer autrement en acteurs de changement | AFD | 246 000 |
| Subventions publiques | | 1 988 049 |
| Programme d'appui à l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (PAFAO) | Fondation de France | 90 001 |
| Coopérer autrement en acteurs de changement | Fondation Abbé Pierre | 50 000 |
| ALIMENTERRE, PAFAO, PCPA Algérie | Autres | 102 000 |
| Subventions privées | | 242 001 |
| TOTAL | | 2 230 050 |

Les autres produits : 235 051,27 € (569 128,79 € en 2015)

Les autres produits comprennent :

- les cotisations des membres du CFSI (27 535 €) ;
- les participations des membres et des partenaires au financement des conventions (190 001 €) ;
- des produits divers de gestion (17 515 €) incluant notamment des ressources pour le festival de films ALIMENTERRE, les adhésions des organisations françaises, algériennes et congolaises aux PCPA Algérie et PCPA Congo.

Les produits financiers : 62 203,90 € (30 993,77 € en 2015)

Les produits financiers comprennent les différences positives de change (51 665,59 €) et les produits financiers issus des placements des livrets et des placements financiers (10 538,31 €). Les écarts de change sont en progression du fait d'une variation importante du taux de change du dinar algérien entre la date de la signature des conventions projets et la date de l'enregistrement de leur paiement, alors que les produits de placement baissent du fait d'un volume de trésorerie moins important (lié au rythme des programmes) et de la baisse des taux d'intérêt.

Les reprises sur ressources affectées : 1 594 189,48 € (1 169 145,74 € en 2015)

Il s'agit de reprises effectuées au cours de l'exercice 2016 sur des ressources affectées à des actions pluriannuelles et utilisées durant l'exercice. Elles concernent :

- des fonds dédiés sur subventions, soit 1 023 864,93 € (PCPA Algérie et Congo, le programme Agriculture et Alimentation) ;
- des fonds privés, soit 570 324,65 € pour différents programmes dont 49 861,90 € correspondent à des fonds issus de la générosité du public.

3.7. Autres informations

Contributions volontaires à titre gratuit

Les contributions volontaires à titre gratuit sont comptabilisées pour prendre en compte les apports en nature des membres et des organisations partenaires aux programmes cofinancés en Algérie et au Congo. Elles se montent à 73 460,17 € mais ne sont pas incluses dans le compte de résultat.

En complément, le CFSI estime le nombre de bénévoles mobilisés sur ces différentes activités à 45 équivalents temps plein.

Ressources humaines

Effectif salarié au 31/12/2016 10,8 équivalents temps plein.

Les trois principaux dirigeants du CFSI sont les membres élus du bureau (président, vice-président, trésorier) qui assument leur fonction à titre bénévole.

Avantages en nature (dirigeants et bénévoles) néant

Fonctionnement statutaire et gestion désintéressée

Aucune rémunération n'est versée aux membres du conseil de direction. Seuls les frais de déplacements des membres du conseil de direction résidant en province et venant à Paris pour les réunions statutaires sont remboursés sur justificatif (billet SNCF). Le total de ces remboursements, tous déplacements confondus, se monte à 2 549,96 €

Liste des filiales et autres organismes

Néant

Agrément du Comité de la Charte

En février 2016, le CFSI a obtenu la reconduction de son agrément triennal par le Comité de la Charte du Don en Confiance.

Commissaire aux comptes

Les comptes de l'exercice sont certifiés par le Cabinet Doucet Beth et Associés. Le montant des honoraires versés s'élève à 14 700 € TTC.

Deux audits spécifiques ont été réalisés au cours de l'exercice, en complément de l'audit annuel, par le Cabinet Doucet Beth & Associés :

- | | |
|------------------------------------------------------------------|--------------|
| - Agriculture et Alimentation – Fin de la 1 ^{ère} phase | 11 400 € TTC |
| - PCPA Algérie – Fin de la 2 ^{ème} phase | 11 400 € TTC |

Faits postérieurs à l'exercice et perspectives d'activités

Le CFSI a démarré l'exercice 2017 en poursuivant la mise en œuvre des actions bénéficiant de cofinancements pluriannuels (PCPA Algérie, PCPA Congo, programme coopérer autrement en acteurs de changement, programme agriculture et alimentation). Les deux PCPA bénéficient d'une subvention européenne, à compter du 2 janvier pour le PCPA Algérie et du 1^{er} Avril pour le PCPA Congo.

4. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

| EMPLOIS | colonne 1 EMPLOIS 2016 = COMPTE DE RESULTAT | colonne 3 AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC UTILISEES SUR 2016 | RESSOURCES | colonne 2 RESSOURCES 2016 | colonne 4 SUIVI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET UTILISEES SUR 2016 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| MISSIONS SOCIALES | | | Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice | | 115 062 |
| agriculture et alimentation | 710 134 | 201 388 | 1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC | | |
| société civile et participation | 1 809 828 | 94 982 | 1.1. Dons et legs collectés | | |
| TOTAL DES MISSIONS SOCIALES | 2 519 962 | 296 369 | Dons manuels non affectés | 498 372 | 505 372 |
| FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS | | | Dons manuels affectés | 7 000 | |
| frais d'appel à la générosité du public | 175 103 | 175 103 | Legs non affectés | 26 780 | 26 780 |
| frais de recherche des autres fonds privés | 16 516 | 0 | Legs affectés | | |
| frais de recherche de subventions publiques | 47 932 | 0 | | | |
| TOTAL FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS | 239 550 | 175 103 | | | |
| FRAIS DE FONCTIONNEMENT | | | TOTAL RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC | 532 153 | |
| vie associative | 19 529 | 0 | 2. Autres fonds privés | 242 001 | |
| fonctionnement | 217 861 | 54 941 | 3. Subventions et autres concours publics | 1 988 049 | |
| communication institutionnelle | 21 615 | 0 | 4. Autres produits | 302 241 | |
| TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT | 259 005 | 54 941 | | | |
| I Total des emplois inscrits au compte de résultat | 3 018 517 | 526 413 | I Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat | 3 064 444 | |
| II Dotations aux provisions | | | II Reprises de provisions | | |
| III Engagements à réaliser sur ressources affectées | 1 637 279 | | III Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs | 1 594 189 | |
| | | | IV Variation des fonds dédiés collectés auprès du public | | - 4 138 |
| IV Excédent des ressources de l'exercice | 2 837 | | V Insuffisance de ressources de l'exercice | 0 | |
| V TOTAL GENERAL | 4 658 633 | 526 413 | TOTAL GENERAL | 4 658 633 | 528 015 |
| V Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public | | | VI Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public | | 526 413 |
| VI Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public | | | Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice | | 116 664 |
| VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public | | 526 413 | | | |

Paris, le 30 mai 2017


Yves Le Bars
Président

Christophe Alliot
Trésorier

4.1. Description du modèle socio-économique du CFSI

Le CFSI est une plate-forme regroupant des organisations impliquées dans la solidarité internationale. Son objet social le conduit à mener des activités de solidarité internationale. Elles se concrétisent par des programmes de développement, de sensibilisation de l'opinion publique et de plaidoyer auprès des décideurs.

Le financement du CFSI est assuré par la générosité du public, par des bailleurs de fonds publics et privés et par les apports de ses membres et de ses partenaires sous forme de cotisation et d'apports à des projets.

Les missions sociales du CFSI se concentrent autour de trois métiers :

- la mise en place de mécanismes de soutien pour financer l'action des membres du CFSI et les actions menées par les partenaires des PCPA Algérie et Congo et celles du Programme PAFAO, grâce aux dons collectés auprès du public et en construisant des fonds de financement avec des partenaires privés ou publics ;
- l'organisation et la gestion d'espaces collectifs mobilisateurs autour d'un thème sectoriel ou géographique ;
- l'animation et la valorisation des activités menées, notamment des formations pour la campagne **ALIMENTERRE**, et des travaux de capitalisation relatifs aux différents programmes.

4.2. Politique de réserves

Les réserves du CFSI se montent au 31 décembre 2016, à 1,6 mois d'activité (fonds propres inscrits au bilan / total mensuel des emplois hors dotation aux engagements). Ce ratio est légèrement supérieur à celui constaté au 31/12/2015 du fait de la baisse du volume des emplois.

Il reste toutefois très faible, une réserve correspondant à trois mois d'activité serait nécessaire pour garantir une pérennité des actions.

4.3. Règles d'établissement du compte d'emploi des ressources (CER)

Les règles d'établissement du compte d'emploi des ressources ont été définies par le Conseil de direction de décembre 2009 puis arrêtées par le Conseil de direction de mai 2010.

Définition des missions sociales

Les missions sociales du CFSI correspondent aux axes programmatiques réaffirmées dans le cadre stratégique 2013 – 2016 adopté par l'assemblée générale de juin 2012 :

- *agriculture et alimentation* qui correspond à un ensemble d'actions en faveur du développement de l'agriculture familiale et de la promotion du droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire ;
- *société civile et participation* qui vise d'une part à renforcer les organisations de la société civile des pays du Sud pour qu'elles participent à la définition et au suivi des politiques publiques et d'autre part à faire connaître leurs initiatives auprès du public et des décideurs.

Principe d'affectation des coûts

Les coûts sont imputés dans la comptabilité analytique qui intègre les trois rubriques du CER :

- les missions sociales où figurent tous les coûts directs liés aux activités réalisées dans le cadre de ces missions ;
- les frais de recherche de fonds où figurent tous les frais d'appel à la générosité du public, les frais de recherche et de suivi des fonds privés et des fonds publics ;
- les frais de fonctionnement où sont inclus tous les coûts indirects des activités et les coûts de structure et de direction générale.

Les frais de personnel sont imputés aux différentes rubriques du CER en fonction des temps passés par les salariés sur les activités liées à leur poste. A cet effet, chaque salarié remplit une feuille temps mensuelle. Celle-ci permet d'imputer :

- le temps de travail dédié à la mise en œuvre des missions sociales qui disparaîtrait si la mission sociale n'existait plus (appui, animation, étude) ;
- le temps de travail correspondant à la recherche de fonds ;
- le temps de travail nécessaire à la direction, l'administration générale de l'association, à la vie associative et à la communication institutionnelle.

Principes d'affectation des ressources aux missions sociales

L'affectation des ressources aux missions sociales (ressources issues de la générosité du public, subventions et autres ressources) est réalisée à partir des budgets d'activité :

- ceux comprenant des ressources publiques et privées font l'objet d'une convention avec les bailleurs indiquant la répartition des fonds publics et des fonds issus de la générosité du public ;
- les budgets d'activités comprenant seulement des ressources issues de la générosité du public (ex. appels à initiatives sur fonds propres) sont votés par le Conseil de direction dans le cadre du vote du budget général lui-même approuvé par l'assemblée générale ou le cas échéant lors d'un vote spécifique.

Cette répartition est le cas échéant ajustée en cours d'exercice dans le cadre du suivi budgétaire et en fin d'exercice lors de l'arrêté des comptes en fonction des financements obtenus et des dépenses engagées.

Principes concernant le financement des frais de recherche de fonds et le fonctionnement

Les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement sont financés par :

- une quote-part des ressources publiques et privées finançant les missions sociales conformément au pourcentage autorisé par les bailleurs de fonds (généralement 7 % du coût des missions sociales pour les anciens Programmes et 10 % pour les nouveaux) ;
- les ressources spécifiques comme les cotisations des organisations membres du CFSI ;
- la part éventuelle non financée par ces différentes ressources est financée par les ressources issues de la générosité du public. Elle est indiquée dans le CER. L'excédent éventuel de ces ressources finance les frais de recherche de fonds.

Principes concernant les immobilisations

La mise en œuvre des missions sociales ne nécessite pas d'immobilisation. De fait, le mécanisme de retraitement de la part des acquisitions d'immobilisations brutes financées par la générosité du public ainsi que les dotations correspondantes n'ont pas été utilisés dans l'élaboration du CER (rubrique 5 et 6 des emplois).

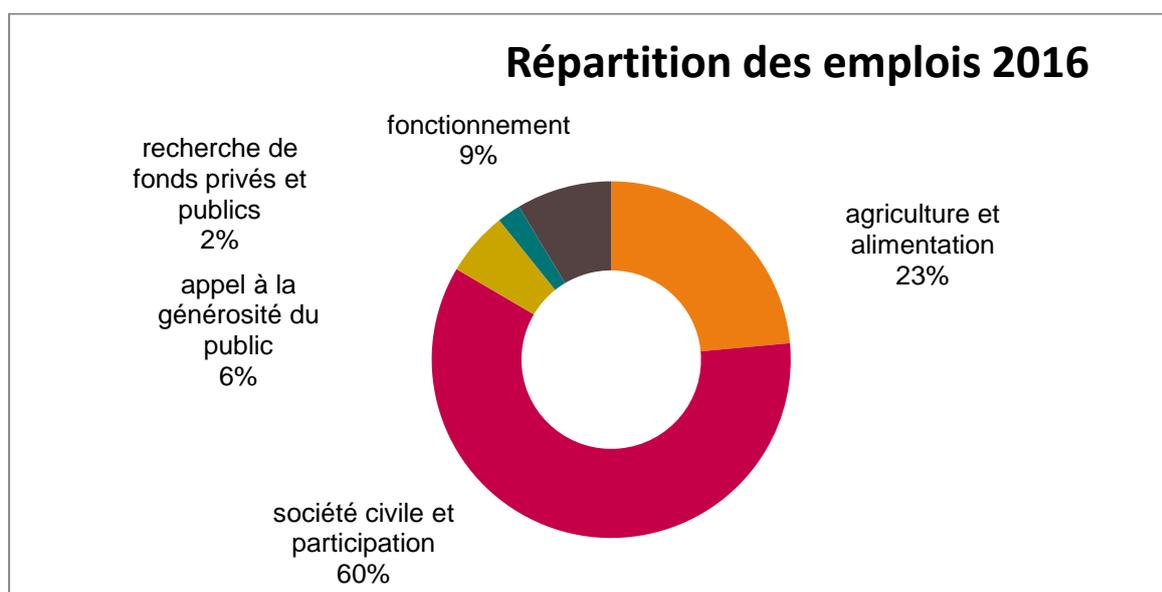
4.4. Les emplois de l'exercice (colonne 1 du CER)

Tableau de passage du compte de résultat au compte d'emploi des ressources

| COMPTE DE RESULTAT | | | | | | | |
|--------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|----------------------------|------------------------|------------------|------------------|
| | Personnel | Autres charges d'exploitation | Convention actions développement | Convention sensibilisation | Engagements à réaliser | TOTAL EMPLOIS | |
| Compte d'emploi des ressources | Agriculture et alimentation | 313 354 | 140 254 | 216 526 | 40 000 | 710 134 | |
| | Société civile et participation | 196 438 | 1 155 360 | 458 030 | 0 | 1 809 828 | |
| | Missions sociales | 509 792 | 1 295 613 | 674 557 | 40 000 | 0 | 2 519 962 |
| | frais d'appel à la générosité du public | 59 082 | 116 021 | | | | 175 103 |
| | frais de recherche de fonds privés | 16 349 | 167 | | | | 16 516 |
| | frais de recherche de fonds publics | 47 530 | 401 | | | | 47 932 |
| | Frais de recherche de fonds | 122 961 | 116 589 | 0 | 0 | 0 | 239 550 |
| | Vie associative | 9 815 | 9 714 | | | | 19 529 |
| | Fonctionnement | 85 796 | 132 066 | | | | 217 861 |
| | Communication institutionnelle | 17 144 | 4 471 | | | | 21 615 |
| | Fonctionnement | 112 755 | 146 250 | 0 | 0 | 0 | 259 005 |
| | Engagements : ressources affectées aux missions sociales et non encore utilisées | | | | | 1 637 279 | 1 637 279 |
| | TOTAL | 745 508 | 1 558 453 | 674 557 | 40 000 | 1 637 279 | 4 655 796 |
| | Résultat 2016 | | | | | | 2 837 |
| | TOTAL du CER | | | | | | 4 658 633 |
| | Transfert de Charges | | | | | | 4 270 |
| | TOTAL du compte de résultat | | | | | | 4 662 903 |

Répartition des emplois de l'exercice

Les missions sociales représentent 83 % des emplois de l'exercice (hors engagement), les frais liés à la recherche de fonds 8 % et le fonctionnement 9 %.



Ventilation des emplois par nature de charges

| | Mission sociale | Recherche fonds | Fonctionnement | Total 2016 |
|------------------------------------------------|------------------|-----------------|----------------|------------------|
| Fournitures et copie | 4 191 | 1 137 | 3 898 | 9 225 |
| Sous-traitance | 9 892 | 79 777 | 540 | 90 209 |
| Loyers et charges locatives | 1 240 | 0 | 79 217 | 80 457 |
| Entretien, assurance, documentation | 8 266 | 300 | 20 908 | 29 474 |
| Honoraires - expertises | 56 465 | 0 | 14 700 | 71 165 |
| Impression publication | 22 374 | 6 615 | 1 504 | 30 493 |
| Déplacements et frais de mission | 139 387 | 47 | 2 654 | 142 089 |
| Affranchissements téléphone fax | 3 572 | 24 224 | 4 944 | 32 741 |
| Autres services extérieurs | 13 126 | 4 488 | 8 207 | 25 821 |
| Sous total services | 254 323 | 115 453 | 132 674 | 502 450 |
| Impôts et taxes | 0 | 0 | 5 494 | 5 494 |
| Sous total impôts et taxes | 0 | 0 | 5 494 | 5 494 |
| Salaires | 320 677 | 73 751 | 73 252 | 467 680 |
| Cotisations sociales | 189 115 | 49 210 | 39 503 | 277 828 |
| Sous total ressources humaines | 509 792 | 122 961 | 112 755 | 745 508 |
| Charges diverses de gestion | 12 765 | 0 | 1 263 | 14 028 |
| Convention actions développement | 674 557 | 0 | 0 | 674 557 |
| Allocation de fonds partenaires | 1 014 521 | 0 | 0 | 1 014 521 |
| Convention sensibilisation concertation | 40 000 | 0 | 0 | 40 000 |
| Sous total autres charges | 1 741 842 | 0 | 1 263 | 1 743 106 |
| Dotations aux amortissements | 0 | 0 | 2 865 | 2 865 |
| Dotations aux provisions pour risques/charges | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Sous total dotations aux amortissements | 0 | 0 | 2 865 | 2 865 |
| Sous total charges d'exploitation | 2 510 148 | 239 550 | 258 949 | 3 008 647 |
| Charges financières | 6 814 | 0 | 41 | 6 855 |
| sous total charges financières | 6 814 | 0 | 41 | 6 855 |
| charges exceptionnelles /prov risque | 3 000 | 0 | 15 | 3 015 |
| sous total charges exceptionnelles | 3 000 | 0 | 15 | 3 015 |
| Emplois de l'exercice | 2 519 962 | 239 550 | 259 005 | 3 018 517 |
| Engagement à réaliser sur subvention | 1 583 279 | 0 | 0 | 1 583 279 |
| Engagement à réaliser sur fonds propres | 54 000 | 0 | 0 | 54 000 |
| Engagement à réaliser sur fonds privés | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Sous total engagements | 1 637 279 | 0 | 0 | 1 637 279 |
| Total charges du CER | 4 157 241 | 239 550 | 259 005 | 4 655 796 |
| Transfert de charges affectant l'exercice | 4 210 | | 60 | 4 270 |
| Total des charges du compte de résultat | 4 161 451 | 239 550 | 259 065 | 4 660 066 |

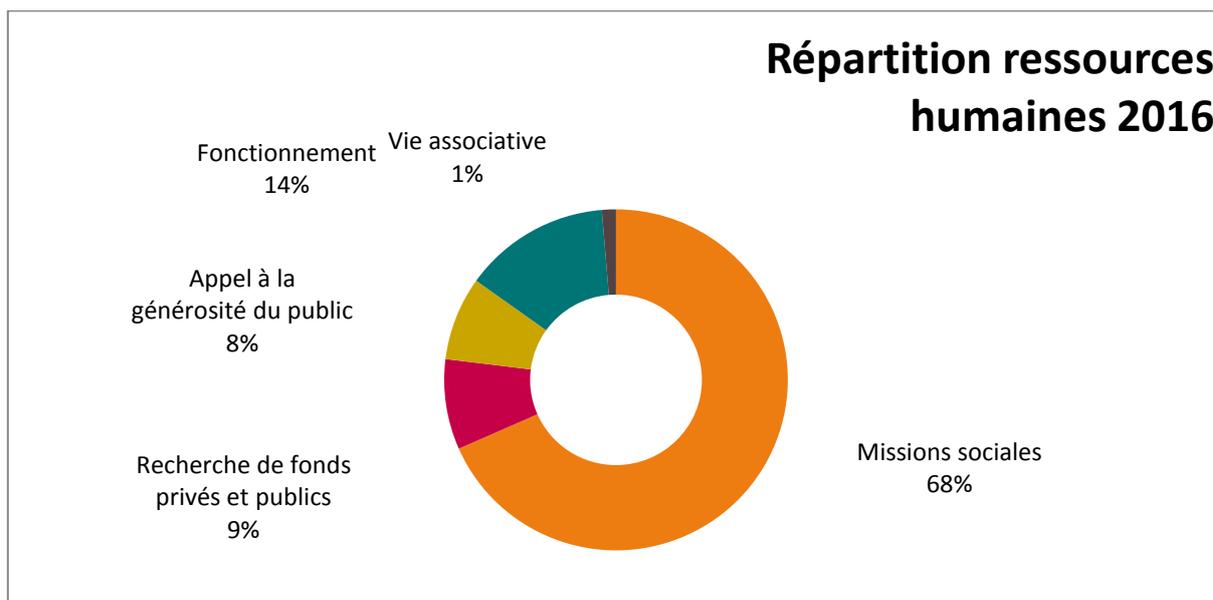
Répartition des ressources humaines

68 % des ressources humaines concernent les missions sociales pour notamment :

- instruire et suivre l'appel à initiatives agriculture et alimentation et assurer la capitalisation des activités menées sur le thème « nourrir les villes en Afrique de l'Ouest » et, d'autre part, animer la campagne ALIMENTTERRE en coordonnant des actions d'éducation au développement et de plaidoyer ;
- animer le programme Coopérer Autrement en Acteurs de Changement (CAAC) et les PCPA, appuyer les équipes algériennes et congolaises qui assurent la mise en œuvre de ces programmes dans ces deux pays.

Pour fournir des moyens indispensables à la mise en œuvre des missions sociales, l'équipe salariée s'investit également :

- dans la recherche de fonds et dans la rédaction de comptes rendus techniques et financiers (9 % pour les subventions privées et publiques et 8 % pour les appels à la générosité du public) ;
- dans la vie associative (1 % de la masse salariale), autrement dit le suivi des instances qui déterminent les orientations générales de l'association ;
- dans le fonctionnement général de l'association et la communication institutionnelle (14 %).



Détail des missions sociales : 2 519 962 € (3 451 874 € en 2015)

| MISSIONS SOCIALES | 2014 | 2015 | 2016 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| appel à initiatives agriculture et alimentation (instruction, suivi, mise en œuvre des projets) | 747 867 | 928 696 | 392 341 |
| campagne ALIMENTERRE (éducation à la citoyenne et à la solidarité internationale et plaidoyer) | 297 255 | 342 044 | 317 793 |
| TOTAL AGRICULTURE ET ALIMENTATION | 1 045 122 | 1 270 741 | 710 134 |
| Société Civile et Participation | 12 355 | 2 621 | 0 |
| PCPA Algérie | 925 592 | 1 148 509 | 548 285 |
| PCPA Congo | 644 497 | 432 480 | 373 974 |
| CAAC | 24 037 | 365 118 | 434 416 |
| Partenariat Guinée - Coopération Atlantique - Fonds de dotation Canal Plus | 484 022 | 232 406 | 452 654 |
| TOTAL SOCIETE CIVILE ET PARTICIPATION | 2 090 503 | 2 181 133 | 1 809 828 |
| TOTAL DES MISSIONS SOCIALES | 3 135 625 | 3 451 874 | 2 519 962 |

Agriculture et alimentation : 710 134 € (1 270 741 € en 2015)

L'année 2016 consacre le renouvellement de la convention avec l'AFD, ce qui nous permet de poursuivre les actions visant à démontrer la capacité de l'agriculture familiale à nourrir les villes en Afrique de l'Ouest et à sensibiliser les citoyens et les responsables politiques sur cet enjeu. Cette nouvelle phase, bénéficie en sus du cofinancement AFD, de plusieurs cofinancements privés (la Fondation de France, la Fondation Danielle et Nica Carasso, Seed Foundation, Biocoop, Fondation Léa Nature (versement sous forme de dons)) et de donateurs individuels. Il comprend :

- le soutien à des initiatives de terrain à travers le fonds agriculture et alimentation. Le CFSI assure le secrétariat d'un appel conjoint CFSI / Fondation de France, l'animation des échanges et de la capitalisation sur le thème « nourrir les villes en Afrique de l'Ouest », les appuis financiers du CFSI à ses organisations membres et partenaires, (les appuis de la Fondation de France ne sont pas comptabilisés au CFSI car ils sont versés directement par la Fondation de France aux porteurs de projets avec lesquels elle passe des conventions) ;
- la campagne ALIMENT**TERRE** qui inclut le Festival de films et des actions de plaidoyer.

Dans le cadre du programme PAFAO, les conventions avec les porteurs ont été signées au cours du 2nd semestre. Peu de dépenses ont donc été comptabilisées sur la ligne fonds de projets.

Société civile et participation : 1 809 828 € (2 181 133 € en 2015)

La mission sociale, société civile et participation, est cofinancée par l'Agence Française de Développement, des bailleurs privés et les donateurs du CFSI. L'évolution 2016 reflète la situation d'avancement des programmes pluriannuels :

- la mise en œuvre du budget révisé à la baisse de la convention pour le PCPA Congo sur la période 2014-2017, du fait du non versement de Ministère du Plan ;
- la fin de la 2^{ème} phase du PCPA Algérie au cours de laquelle une étude sur la responsabilité sociétale des entreprises a été menée (étude cofinancée par la Fondation de France) et la signature d'une nouvelle convention AFD pour la 3^{ème} phase (décembre 2016 – mai 2019) ;
- la montée en puissance du programme Coopérer Autrement en Acteurs de Changement (CAAC) qui est également soutenu par la Fondation Abbé Pierre.

Les frais d'appel à la générosité du public et le fonctionnement**Les frais d'appel à la générosité du public : 175 103 € (173 092 € en 2015)**

Les frais d'appel à la générosité sont équivalents à ceux de 2015. L'ensemble des frais engagés en 2016 correspond :

- aux dépenses liées à l'information des donateurs : cette information est réalisée par des courriers postaux (incluant l'envoi de « l'Essentiel de l'année » pour présenter les comptes aux donateurs) et par une lettre électronique trimestrielle. Le CFSI a fait le choix depuis plus de 15 ans de limiter ses envois postaux à ses donateurs en adressant au maximum 4 courriers par an (et un courrier par an à ceux qui le demandent) ;
- aux dépenses visant à pérenniser les actions du CFSI (passage au prélèvement des donateurs, recrutement de nouveaux donateurs).

L'équipe du CFSI a réalisé l'ensemble des messages. Les opérations de passage au prélèvement et de recrutement de donateurs sont réalisées avec l'appui d'un prestataire extérieur.

Les frais de traitement des dons incluent la saisie des dons réalisée en interne par l'équipe du CFSI et le traitement informatique du fichier pour lequel le CFSI fait appel à un prestataire extérieur.

| RATIO DE COLLECTE | 2014 | 2015 | 2016 |
|--------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| collecte brute | 539 810 | 506 262 | 500 315 |
| frais d'appel à la générosité | 109 677 | 96 909 | 100 128 |
| frais de traitement des dons | 70 622 | 76 183 | 74 975 |
| collecte nette | 359 511 | 333 170 | 325 212 |
| ratio frais collecte/collecte brute | 33% | 34% | 35% |

Les frais de recherche et de suivi des fonds privés : 16 516 € (13 915 € en 2015) et de fonds publics : 47 932 € (22 934 € en 2015)

La recherche et le suivi des fonds privés et publics sont réalisés par l'ensemble des responsables de programme du CFSI avec l'appui de la responsable administrative et financière et de la direction du CFSI.

En 2016, les charges de personnel pour la recherche de fonds (privés et publics) ont été plus importantes qu'en 2015, notamment du fait du dépôt des deux dossiers de demandes de subvention à l'AFD et de la recherche de nouveaux bailleurs privés.

La vie associative : 19 529 € (26 550 € en 2015)

Les dépenses liées à la vie associative incluent :

- le fonctionnement des instances (déplacements, frais de réunion) ;
- les cotisations à différents collectifs (Comité de la Charte, Coordination Sud, F3E) ;
- les ressources humaines correspondantes.

| VIE ASSOCIATIVE | 2014 | 2015 | 2016 |
|---------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Frais des instances | 2 948 | 3 968 | 3 119 |
| Adhésion à des collectifs | 8 715 | 8 775 | 6 595 |
| Ressources humaines | 16 858 | 13 807 | 9 815 |
| TOTAL | 28 521 | 26 550 | 19 529 |

Le fonctionnement général : 217 861 € (229 564 € en 2015)

Les charges de fonctionnement représentent 6 % des emplois hors dotation aux engagements. Elles comprennent :

- les fournitures générales de fonctionnement et les services correspondants imputés au fonctionnement (notamment la maintenance informatique, les honoraires pour l'audit général des comptes du CFSI) ;
- les charges liées au siège social ;
- les ressources humaines (direction et gestion générale) ;
- les amortissements.

| FONCTIONNEMENT | 2014 | 2015 | 2016 |
|----------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Fournitures, copies, services (informatique, téléphone, commissaire aux comptes) | 43 499 | 50 014 | 44 178 |
| Locaux (location, charges locatives, EDF, entretien) | 81 935 | 71 376 | 85 554 |
| Ressources humaines | 114 189 | 105 707 | 85 796 |
| Amortissement (matériel, installation) | 2 379 | 2 467 | 2 333 |
| TOTAL | 242 002 | 229 564 | 217 861 |

La communication institutionnelle : 21 615 € (49 168 € en 2015)

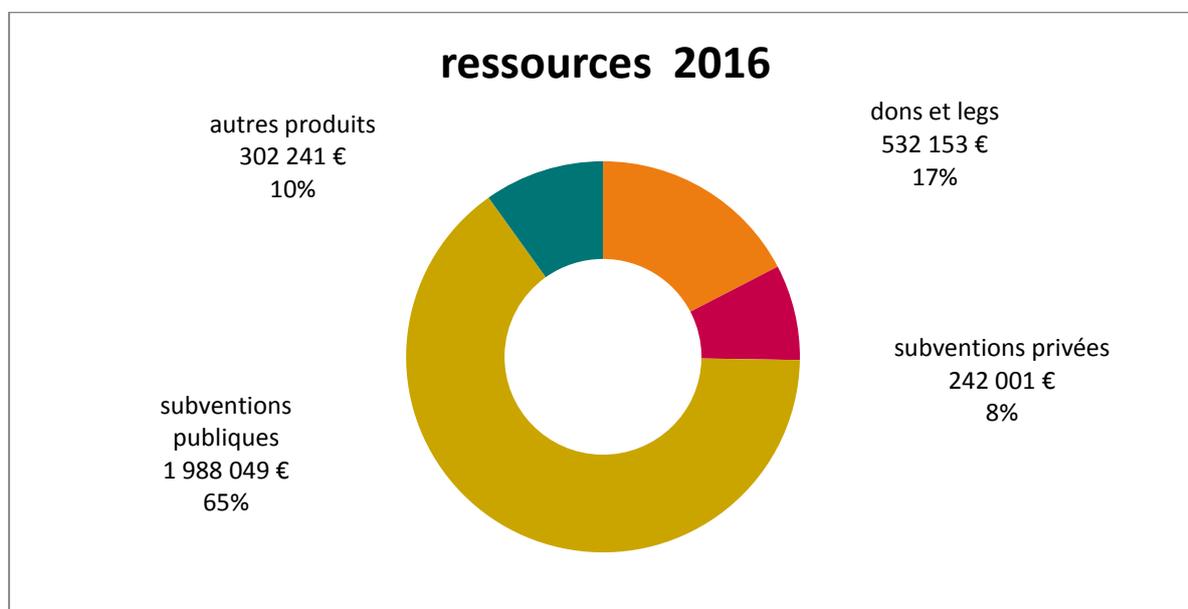
Les frais de communication institutionnelle du CFSI correspondent à :

- des charges liées au développement et à la maintenance du site internet www.cfsi.asso.fr ;
- des ressources humaines internes au CFSI.

| COMMUNICATION | 2014 | 2015 | 2016 |
|---------------------------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Fournitures et prestataire (maintenance site internet, appui) | 9 024 | 5 750 | 3 939 |
| Ressources humaines | 37 701 | 42 181 | 17 144 |
| Amortissement (matériel, installation) | 3 345 | 1 237 | 532 |
| TOTAL | 50 070 | 49 168 | 21 615 |

4.5. Les ressources (colonne 2 du CER)

Les ressources correspondent aux ressources inscrites au compte de résultat. Elles sont affectées aux activités conformément aux règles élaborées par le conseil de direction.



4.6. L'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public (colonne 3 du CER)

Les ressources collectées auprès du public ont été imputées aux emplois conformément aux règles définies par le conseil de direction du CFSI. Les emplois de l'exercice (3 018 517 €) ont été financés à 17 % par des fonds issus de la générosité du public (soit 526 413 €). 56 % des fonds issus de la générosité du public utilisés en 2016 ont financé les missions sociales.

4.7. Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2016 (colonne 4 du CER)

Le suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées durant l'exercice implique de prendre en compte :

- le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'année (115 062 €) ;
- les ressources constatées sur l'exercice correspondant aux ressources issues de la générosité du public inscrites au compte de résultat et dans la colonne 2 du CER (532 153 €) ;
- la variation des fonds dédiés collectés auprès du public (- 4 138 €).

L'ensemble de ces montants permet de déterminer les sommes disponibles durant l'année (528 015 €). Les montants utilisés en cours d'année sont déduits de ce montant et laissent apparaître le solde non affecté et non utilisé en fin d'année et qui sera disponible sur l'exercice suivant (soit 116 664 €).

Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice

La consommation des ressources collectées auprès du public (526 413 €) est légèrement inférieure à la collecte de l'année.

Le solde disponible en fin d'année (116 664 €) sera reporté début 2017. Ce report de ressources permet d'agir sur la durée et de concrétiser des engagements sans attendre d'avoir obtenu l'ensemble des ressources disponibles pour démarrer de nouvelles actions.

5. CONVENTIONS SIGNEES AVEC DES ORGANISATIONS REPRESENTEES AU CONSEIL DE DIRECTION

5.1. Conventions signées en 2016

| SIGNATAIRE | Pays | Libellé | Financement | Durée en mois | Date début | Date de fin | Date de signature | Membre du CD |
|------------------------------|---------|-------------------|---------------|---------------|------------|-------------|-------------------|------------------------|
| Cap Solidarités | France | ALIMENTERRE 2016 | 2 500 | 12 | 01/01/16 | 31/12/16 | 05/09/16 | Aït Essaghir EL HASSAN |
| Coopération Atlantique | France | ALIMENTERRE 2016 | 2 200 | 12 | 01/01/16 | 31/12/16 | 05/09/16 | Pierre DEMERLE |
| Coopération Atlantique | Guinée | PAFAO 2016 | 15 000 | 12 | 01/08/16 | 31/07/17 | 09/09/16 | Pierre DEMERLE |
| Fédération Artisans du Monde | France | ALIMENTERRE 2016 | 2 700 | 12 | 01/01/16 | 31/12/16 | 05/09/16 | Gérald GODREUIL |
| Fédération Artisans du Monde | Sénégal | ALIMENTERRE 2016 | 1 100 | 12 | 01/01/16 | 31/12/16 | 05/09/16 | Gérald GODREUIL |
| | | Total 2016 | 23 500 | | | | | |

5.2. Conventions exécutées en 2016 et signées lors des exercices précédents

| BENEFICIAIRE | Pays | Libellé | Financement | Durée en mois initial | Date démarrage | Date de fin effective | Date de signature | Membre du CD |
|----------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------------|----------------|-----------------------|-------------------|------------------------|
| GRDR | Sénégal | Développement Economie Durable et Ecocitoyenneté dans le Boundou | 50 228 | 36 | 29/11/12 | 30/11/15 | 30/08/2012 | Olivier LE MASSON |
| GRDR | Sénégal | Renforcer l'Accès et la Compétitivité des Produits Agroalimentaires Ruraux | 35 000 | 17 | 01/08/14 | 31/12/15 | 09/09/2014 | Olivier LE MASSON |
| GRDR | Sénégal | Approvisionnement des cantines scolaires et des marchés de Ziguinchor en produits maraichers sains | 50 000 | 36 | 01/07/15 | 30/06/18 | 17/08/15 | Olivier LE MASSON |
| GRDR | Mali / France | Penser les mobilités au sein de l'économie sociale et solidaire comme levier pour coopérer autrement, en s'appuyant sur les territoires du Nord-Pas de Calais et de Kayes | 65 620 | 30 | 01/02/15 | 31/07/17 | 21/05/15 | Olivier LE MASSON |
| Total GRDR | | | 200 848 | | | | | |
| GRET | Algérie | Appui à la maîtrise d'ouvrage | 62 350 | 27 | 01/09/13 | 30/11/15 | 01/06/2013 | Damien THIBAUT |
| GRET | Congo | Appui transversal à la coordination du Programme | 54 960 | 36 | 01/01/14 | 31/12/16 | 02/02/2014 | Damien THIBAUT |
| GRET | Burkina Faso | Valorisation des produits locaux transformés pour les marchés urbains du Burkina | 50 000 | 35 | 01/01/15 | 30/11/17 | 02/02/14 | Damien THIBAUT |
| GRET | Vietnam / France | Le droit, vecteur de solidarités entre acteurs sociaux, syndicaux, politiques et économiques au Vietnam et en France pour les femmes migrantes | 66 000 | 24 | 01/01/15 | 31/12/16 | 21/05/15 | Damien THIBAUT |
| Total GRET | | | 233 310 | | | | | |
| Batik International | Egypte / Maroc / Tunisie / France | E'changeons : ensemble pour le changement des mentalités sur l'insertion économique et professionnelle des femmes | 64 040 | 24 | 01/03/15 | 28/02/17 | 21/05/15 | Pauline de la CRUZ |
| Cap Solidarités | France | Jeunes : esprit d'entreprendre et développement solidaire des territoires | 58 575 | 36 | 01/01/15 | 31/12/17 | 21/05/15 | Aït Essaghir EL HASSAN |

| BENEFICIAIRE | Pays | Libellé | Financement | Durée en mois initial | Date démarrage | Date de fin effective | Date de signature | Membre du CD |
|-----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------------|----------------|-----------------------|-------------------|----------------------------|
| CGT | Honduras / Nicaragua / Costa Rica / Panama / Colombie / Equateur / Pérou / Antilles françaises | La santé et la sécurité au travail dans l'industrie de la banane | 66 440 | 24 | 01/01/15 | 31/12/16 | 21/05/15 | Marie-Christine NAILLOD |
| Coopération Atlantique | Basse Guinée / France | L'insertion sociale et professionnelle des jeunes en milieu rural : un enjeu en partage, un projet de coopération solidaire entre acteurs et territoires en devenir / Pays de la Loire – Basse Guinée » | 66 440 | 36 | 01/01/15 | 31/12/17 | 21/05/15 | Pierre DEMERLE |
| ESSOR | Tchad / France | Concertation pluri acteurs, échanges Nord/Sud (Tchad/France) et mise en place de dispositifs innovants autour de la formation et l'insertion professionnelle | 66 333 | 24 | 01/05/15 | 30/04/17 | 21/05/15 | Jean-Philippe DELGRANGE |
| SPF | Salvador / France | Des Paniers paysans de Comasagua (Salvador) au jardin solidaire de Montauban | 66 440 | 24 | 02/01/15 | 31/12/16 | 21/05/15 | Lysia BEYSSELSANCE |
| Total général | | | 822 426 | | | | | |



COMITE FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

32 rue Le Peletier
F-75009 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

@ : info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr

